

## Sommaire

• Salut les artistes : Dick, Julos, Hervé et les autres ...

**P2**

**P3** • Vers le procès de l'air contaminé ?  
• Les 6 premiers mois du PDU : un premier bilan ?

• Les routes sont faites pour ne pas circuler

**P4**

• Pour mieux circuler en voiture, il faudrait diminuer le nombre de routes ?

• Recours juridiques, l'autre voie

**P5** • J'ai lu pour vous Tronchet  
• Je fais de la politique, et toc !  
• "Dis papa"

• L'Automobile-Club et le PDU :

"morceaux choisis"  
• La formation à la pratique du vélo dans les écoles !

• Vous n'êtes pas satisfait(e) des conditions de stationnement de votre bicyclette

**P6**

**P7** • Merci les "Vélocistes"  
• Journée sans voiture sur France Inter (pour ceux qui en ont entre

les pédales) et sur pistes cyclables

• En bref : carte grand TER

• Agenda  
• Ils ont un petit vélo dans la tête, c'est GRAV !

**P8**

## Manifestation du 16 décembre

## L'ADAV : on en parle ...

### Lille en vélo, c'est pas du gâteau !

Hier matin, une quarantaine de vélos ont pris possession du carrefour à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Solférino, l'association droit au vélo (ADAV) en a ras la pédale: les cyclistes ont manifesté pour davantage de pistes et de contresens.

« Le vélo, plus qu'un sport, un transport ». Hier matin, les automobilistes ont eu la mauvaise surprise d'être bloqués sur la rue Solférino, à l'angle de la rue Gambetta, par une haie de bicyclettes venues revendiquer leurs droits. Certains ont sourit mais la plupart des conducteurs ont montré leur agacement. Et l'association droit au vélo (ADAV) d'expliquer aux motorisés leurs revendications sous les yeux attentifs des CRS.

#### Un contresens

« Ce que nous demandons en premier chef, c'est pas compliqué », a indiqué Véronique Fafeur, présidente de l'ADAV, « cela fait deux ans que nous réclamons une piste en contresens sur la rue Solférino, entre le Théâtre Sébastopol et la rue Gambetta. Ceci pour nous permettre à nous,

cyclistes, de rejoindre plus rapidement la rue Gambetta. Actuellement, en contournant par la place de la République, nous faisons un détour de 2 km ». Plus rapide, oui mais plus dangereux ? Sur ce point, Véronique est catégorique. « C'est beaucoup plus sûr de rouler à contresens. Il vaut mieux quatre yeux pour se voir et les contresens ne causent pas plus d'accidents. Vous savez qu'à Strasbourg, il y a déjà 60 contresens mis en place pour les deux roues ? ». Outre ce contresens, l'ADAV avait aussi un coup de gueule à faire passer.

#### Absurdités

« Nous ne sommes pas anti-voiture mais nous ne sommes pas non plus pour le tout-voiture ! Et à l'heure actuelle, les autos sont privilégiées ». Véronique précise.



Nord Eclair 17/12/2000

Hier l'association droit au vélo (ADAV) manifestait pour réclamer un contresens. Entre autres.

« L'ancien boulevard périphérique, par exemple. Il n'y a pas de pistes cyclables, les voitures roulent trop vite et le summum, c'est ce terre-plein central avec des arbres et des bancs... Comme si les piétons allaient s'asseoir pour regarder les autos passer. C'est accablant ! ».

Pour l'ADAV, ce nouveau boulevard est une absurdité. Hier matin, ils en voulaient pour 'preuve. l'accident tragique de la semaine dernière. Une jeune cycliste y a perdu la

vie. Renversée par un camion. Selon l'ADAV, les cyclistes riquent leur vie car l'aménagement urbain les a oubliés. « Et quand tu roules sur la piste cyclable de la rue Nationale ? Tu te prends tous les sapins dans la figure ! ». Hier matin, les remarques allaient bon train entre bicyclettes. « Et le nombre de voitures qui se garent sur les bandes cyclables ? Et les pistes qui disparaissent aux carrefours ? ». L'ADAV a ainsi manifesté

pour l'ensemble des cyclistes. A vélo, ils ont essayé d'aller rencontrer Martine Aubry, candidate aux municipales, qui était au Gymnase pour le conseil municipal des jeunes. En vain.

A vélo toujours, l'ADAV s'est ensuite rendue à la mairie où une délégation devait être reçue.

Julia Méreau

ADAV-MNE, 23 rue Gosselet. Tél. : 03 20 86 17 25. Email : adav@lille.nordnet.fr

## Voix du Nord 17/12/2000

### Grogne

Manifestation de cyclistes et question « vélo » au conseil municipal des enfants

## A propos de vélocité...

Les cyclistes de l'Association droit au vélo (ADAV) n'en démordent pas : de meilleures infrastructures permettraient à plus de Lilleois d'utiliser la bicyclette comme moyen de locomotion et surtout de diminuer le nombre des accidents avec les deux-roues. C'est d'ailleurs en rendant hommage à une cycliste récemment décédée des suites d'un tel accident qu'ils ont manifesté, hier, bloquant dans la matinée la rue Solférino.

« Nous souhaitons obtenir un aménagement cyclable qui nous permette de circuler de la manière la plus sûre », expliquent-ils. Cet aménagement, c'est une

voie à contre-sens réservée aux cyclistes qui leur éviterait de contourner la place de la République et d'emprunter le boulevard de la Liberté. « Le cyclisme en ville est en voie de développement. On sait que 3 % des déplacements dans les communes de la CUDL se font en vélo, et pour 9 % en transports en commun. Si on donne un tiers du budget des transports à l'aménagement des rues pour les cyclistes, on aura des réalisations ! ». Les élus étaient clairement visés, accusés de ne pas assez prendre en compte ce mode de déplacement. D'ailleurs, les manifestants se sont vite rendus au Gymnase où Martine

Aubry animait une réunion du conseil municipal des enfants.

Ironie du sort, ceux-ci ont parlé de vélo à l'élu alors que les cyclistes étaient dehors, encadrés par des CRS qui leur interdisaient l'accès à la salle. Porte-parole involontaires, les enfants ont eux aussi affirmé qu'il n'y avait pas assez de pistes cyclables à Lille et qu'ils voulaient qu'elles soient mieux protégées. Réponse de l'élu : la mairie rencontre actuellement les associations, veut développer les pistes cyclables et compte faire des propositions en ce sens fin janvier.

Laurent VILLETTE  
Photo Jean-Philippe ROUSSELLE



**Appel aux bonnes volontés pour la Très Grande Vélofête**  
Dans le cadre de la fête européenne du vélo, nous recherchons des bénévoles pour contribuer à l'organisation de la manifestation : Cette année, le thème sera : la Solidarité à vélo

## TGV

# Salut les artistes ...



**Si la voiture s'est imposée, c'est par mimétisme : l'employé a rêvé de posséder une voiture comme son patron. Nos détracteurs préfèrent affirmer que ce mode de déplacement s'est généralisé pour son côté pratique. Je veux bien le croire, mais si c'était réellement le cas, en ville, pour éviter les bouchons et les problèmes de stationnement, l'usager choisirait le vélo au moins quand il se déplace seul par beau temps sur de courtes distances et sans objet encombrant à transporter. Ces restrictions -qui peuvent d'ailleurs être facilement surmontées- ne se présentent pas si souvent que cela. La voiture s'est donc bien imposée pour des raisons d'image.**

Les cadres de la société, à partir du moment où tout le monde a possédé une voiture, se sont mis à rechercher des modèles de plus en plus sophistiqués, de plus en plus "distingués", si bien que l'on en arrive à des situations d'une absurdité qui pourrait être désopilante si elles n'engendraient pas des milliers de morts notamment du fait de la pollution. Ainsi, de nombreux automobilistes achètent très chers des 4X4 simplement pour rouler en ville et dominer les autres de quelques centimètres (Ah! le rêve de puissance). De même, dans le Nord, région où il ne fait trop chaud que quelques jours par an, on parvient à vendre de plus en plus de voitures dotées de systèmes climatisés qui consomment davantage de carburant, peuvent rendre malades s'ils sont mal utilisés et obligent à rouler vitres fermées alors qu'il est si agréable d'être en contact avec le monde extérieur! De la même façon, alors que la vitesse est limitée à 130 kilomètres/heure, on continue à vendre des modèles qui rivalisent de puissance.

Ces mêmes usagers ne conçoivent la bicyclette qu'en vacances. Ne comptons pas trop sur les images de Lionel Jospin à vélo dans l'île de Ré pour inciter les Français à changer de mode de déplacement. Lorsque les Députés et les ministres iront naturellement à l'assemblée à bicyclette -avec s'ils le souhaitent des policiers à vélo pour les escorter, on pourra se reprendre à espérer en la politique. Pour l'heure, notre premier ministre et Dominique Voynet se sont rendus à la conférence de Lyon sur le réchauffement de la planète... en avion, alors que les deux villes ne sont qu'à deux heures de T.G.V l'une de l'autre. Je veux bien croire que leur emploi du temps soit minuté, mais comment peut-on sérieusement parler de réduction de la pollution si l'on n'agit pas ne serait-ce qu'un tout petit peu dans ce sens?

Non, l'espoir peut plutôt venir des artistes. Nous sommes ravis de compter dans nos rangs des musiciens de l'orchestre de Lille qui vont régulièrement travailler à vélo et qui en plus acceptent de le faire savoir pour aider la cause, qui n'hésitent pas à prêter leur concours pour animer nos vélofêtes (**Hervé Brisse** et son escouade de trombones sur une Rosalie valaient le déplacement; tout comme **Jean-Michel Moulin** qui avait troqué son violoncelle contre un cor de poste le jour de la T.G.V !). Ils participent volontiers à nos manifestations ("des-velo-dans-l'mé-tro"), aux C.A., ou nos aident à tenir nos stands (**merci à Mireille, Lionel et Catherine**).

D'autres rencontres vélocipédiques, parfois inattendues ont eu lieu. Un soir, j'étais allé à Calais assister à un spectacle de la troupe de Jérôme Deschamps. Peu après la représentation, quelle ne fut pas ma surprise de voir **Olivier Saladin** sortir du théâtre un vélo à la main. Etonné, je lui demandai quelques explications et il me dit qu'à chacun de ses déplacements, il embarquait son vélo dans le camion servant à transporter les décors et le

ge les générations futures, on respecte le patrimoine de nos villes qui s'effrite sous l'effet de la pollution. Un homme politique qui se déplacerait ainsi serait en contact avec sa ville, ses concitoyens, leurs problèmes, pourrait se faire accoster à un feu rouge et montrerait l'exemple. Il serait facile à Julos de dire "vive la vélorution". Le refus du jeu de mots -qu'il a déjà produit en d'autres circonstances révèle la profondeur de cette phrase : "la révolution

**il serait facile à Julos de dire : "vive la vélorution"**

matériel : Cela lui permettait d'être autonome et de regagner tranquillement l'hôtel le soir. Le cyclisme urbain était même une affaire de famille puisque son frère, médecin, dirigeait à l'époque l'association "Sabine" de Caen.

**Dick Annegarn**, chanteur hollandais en résidence à Wazemmes se déplace à Lille à vélo (Jean lui a même déjà regonflé les pneus). L'an dernier lors de la journée sans voitures, il a montré aux caméras de France 3 sa carte d'abonnement de T.G.V, a fait état des millions de kilomètres parcourus en avion ou en train, mais a revendiqué le fait de ne pas posséder de voiture. Au retour de l'enregistrement de l'émission, un client attablé à la terrasse d'un café qui ne devait pas connaître Dick Annegarn, l'a presque insulté en se moquant de son vélo qui comportait une tête de cheval en bois en prévision de son nouveau spectacle. Après l'euphorie de la rencontre, le



passera par le vélo". C'est peut-être pour cela que nos élus hésitent à le promouvoir : conservateurs en diable, ils s'accrochent à leur fauteuil et au siège de leur voiture de fonction. Avant son spectacle à Lomme, nous sommes allés donner à Julos un numéro de l'HeurOvélo et avons eu la joie d'être salués pendant le concert -et même après. Malheureusement, Monsieur Durand n'était pas dans la salle ; il ne se posera donc pas de question sur son refus des pistes cyclables sur l'avenue de Dunkerque ou son goût immodéré pour les sens uniques. Comme pour nous consoler, Julos nous a joué de son Julophone : un instrument de musique composite fait de diverses sonnettes et d'une pompe à vélo! Amoureux



retour à la réalité fut cruel : un monde d'incompréhension séparera toujours le cycliste, des gens "sérieux". **Il y a aussi Julos Beaucarne.** Chanteur belge, poète, il aime à dire cette phrase: "la révolution passera par le vélo". Le vélo est effectivement porteur d'utopie. A vélo, on est forcément solidaire, proche de la nature, humble devant les éléments, en contact avec ceux que l'on croise, pacifique, on protè-

fou de la petite reine, il nous met gentiment en garde dans son dernier livre Monde neuf (aux éditions de l'Archipel): "la table des matières est tellement longue qu'il vaut mieux enfourcher un vélo pour la parcourir". Cyclophile, il avait déjà inauguré à Liège en 1986 la première centrale électrique musculaire : 105 spectateurs y avaient pédalé pour alimenter en électricité les projecteurs du spectacle!

A l'heure où les anciens partis révolutionnaires se battent pour que le prix de l'essence diminue, heureusement qu'il nous reste les artistes dont la folie est bien plus sérieuse que le sérieux de nos dirigeants fous! A La Haye, les élus n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour que la planète reste simplement habitable pour tous.

J-P V

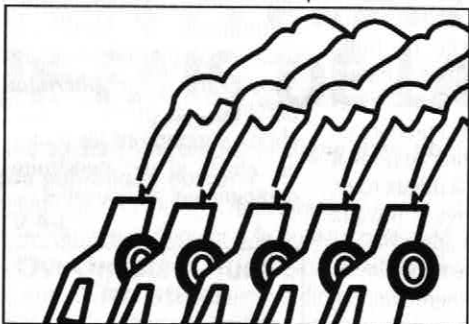
# VERS UN PROCÈS DE L'AIR CONTAMINÉ ... 6% des décès survenus en Autriche, France et Suisse (soit 40 000 personnes) seraient imputables à la pollution atmosphérique ...

L'information est d'importance : selon la revue médicale britannique "the lancet" du 2 sept 2000,

... et la moitié des ces décès prématurés aurait pour cause la pollution due à la circulation routière\*

En clair, en France, aux 8000 tués par an du fait des accidents de la route, il conviendrait d'ajouter dorénavant 13 000 morts imputables aux émanations des voitures et des camions !!

Il n'est donc pas aberrant de s'attendre à des procès comparables à ceux liés au sang contaminé, à l'amiante ou à la maladie de la vache folle... d'autant que si l'on peut éliminer les stocks de sang contaminé, supprimer l'amiante et renoncer au bœuf, on ne peut toujours pas s'empêcher de respirer. On peut juste essayer de déménager pour habiter plus loin des villes... et polluer encore plus en s'y rendant, ce qui est assez cynique! (avez-vous remarqué au passage que les quartiers ou les banlieues chics des grandes villes se trouvent chez nous à l'ouest pendant que les fumées d'usines sont évacuées par les vents



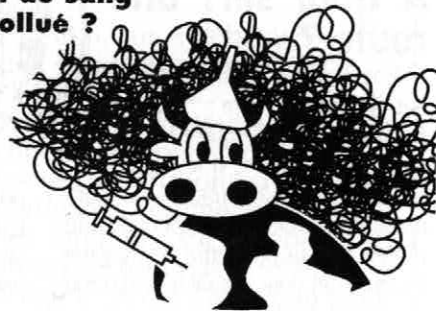
dominants vers l'est ?).

La loi qui nous permet d'attaquer nos élus qui ne font pas face au problème (notamment ceux de la CUDL qui ont rendu le PDU facultatif) existe déjà. Il s'agit de l'article 1 de la loi N°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Cet article commence ainsi : "l'Etat et ses établissements publics ainsi que les personnes privées concourent, chacun dans le domaine de sa compétence et dans les limites de sa responsabilité, à une politique dont l'objectif est la mise en oeuvre du droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé." L'article 2 est tout aussi explicite : "Constitue une pollution atmosphérique au sens de la présente loi l'introduction par l'homme (...) dans l'atmosphère et les espaces clos, de substances ayant des conséquences préjudiciables de nature à mettre en danger la santé humaine, à nuire aux ressources biologiques et aux écosystèmes, à influencer sur les changements climatiques (...) "

## ...OU VERS UN PROCÈS POUR CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ?

Les quelques milliers de morts annuels en France ne pèsent pourtant par très lourd face à l'engloutissement de pays comme le Bengla Dsh, à la remontée des

**A quand le procès de la vache folle à l'air contaminé et au sang pollué ?**



eaux et au risque de submersion de zones côtières en Hollande ou chez nous (jusqu'à Saint Omer, la région est proche du niveau de la mer). Nos élus ne pourront feindre d'ignorer le problème : s'il y a quelques années de cela, la théorie du réchauffement de la planète du fait des activités humaines était encore une hypothèse mise en cause par une partie des scientifiques, plus personne aujourd'hui n'ose contester le fait.

Pourtant, à La Haye, aucun accord n'a été signé. La planète, aussi folle que la vache continue de rouler à vive allure, droit dans un mur qui se rapproche dangereusement.

J-P V

\* Information reprise par : La nature au Nord N° 29 (oct 2000), publication de Nord Nature.

**Les trois années de concertation préalables à l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains ont fait émerger plusieurs revendications: la nécessité d'élaborer des horaires plus lisibles et de désenclaver certains quartiers.**

On peut penser que l'intention des concepteurs des horaires «Clair de lune» visait à tenir compte de ces demandes et depuis le 28 octobre, à partir de 21 h 30, les bus partent toutes les demi-heures de la gare Lille-Flandres. En soi, l'idée est excellente, mais sur la ligne 12 au moins (Lille-Haubourdin), cela offre des conséquences désastreuses. Jugez plutôt : auparavant,

les bus quittaient Lille-Flandres quasiment tous les quarts d'heures, entre 20h57 et 0h07... et aujourd'hui toutes les demi-heures entre 21h et 00h30. Là où il y avait treize bus, il n'y en a plus que huit. Qui plus est, la SNCF avait eu avant Transpole l'idée de cadencer ses T.G.V... et les bus partent 1 minute après l'arrivée en gare des T.G.V, ce qui entraîne pour les usagers du train Paris-Lille une attente supplémentaire d'une demi-heure pour le prochain bus ! Et ce n'est pas tout, en rallongeant les circuits pour desservir le quartier, des Oliveaux, Transpole impose dix minutes de temps de transport supplémentaire. Concrètement, auparavant,

## LES SIX PREMIERS MOIS DU P.D.U

en arrivant en gare à 21 heures et en prenant le bus de 21h12, on arrivait à 21 h 43 à Haubourdin. Aujourd'hui, on ne peut prendre le bus qu'à 21 h 30 et on arrive au Parc vers 22h15... de quoi vous faire renoncer au bus quand c'est possible. En tout cas, l'on peut en être sûr, si Pierre Mauroy s'est battu pour que la gare T.G.V soit construite au centre de Lille ce n'est pas dans un souci environnemental de complémentarité entre tous les modes de transport collectif ! Sans rire, je rappelle que cette ligne 12 a été définie dans la charte P.D.U comme une des lignes « à haut

niveau de service » ! Peut-on encore croire en un réel souci de diminuer la part de l'automobile dans la Métropole ? On peut en douter quand on voit que la nouvelle ligne de métro qui plombe les finances de la métropole est sous-utilisée en raison du sentiment d'insécurité qui affecte les usagers et quand on voit qu'elle n'a même pas été suivie d'une autorisation d'emmener les vélos dans la ligne de tramway parallèle à celle-ci. **Le premier ministre aux côtés de l'ADAV** Lors de l'inauguration du tronçon de métro, nous avons pu donner en mains

propres à Lionel Jospin une lettre destinée à faire aboutir cette revendication (l'autorisation d'emmener son vélo dans le tramway le dimanche). **Le Premier ministre nous a répondu qu'il avait saisi le Préfet de cette affaire.** Alors qu'à Paris certaines lignes de R.E.R sont autorisées au vélo depuis maintenant plusieurs années, à Lille la situation reste toujours figée: Monsieur Astier qui nous avait promis un rendez-vous avec Transpole l'an dernier après notre manifestation ne nous a toujours rien proposé !

J-P V

## LES ROUTES SONT FAITES POUR NE PAS CIRCULER...

### A quoi sert une route ?

Posez la question à n'importe qui, il vous répondra : "A circuler, pardi !, Quelle question stupide !" Et pourtant, si les routes servent d'abord à permettre aux automobilistes de circuler, la seconde priorité est de leur permettre de s'y garer. La route sert donc autant à ne pas rouler qu'à rouler !

Aux débuts de l'automobile, l'usager qui souhaitait laisser sa voiture dehors devait laisser les feux allumés: le stationnement était une exception, la norme était la circulation. Aujourd'hui, lorsqu'on réclame une piste cyclable ou la suppression d'un sens unique, pour que les cyclistes puissent mieux circuler, on nous répond :

**"Mais, c'est impossible, il n'y aurait plus de place pour se garer !"**

Quel est en réalité le problème ? Un automobiliste n'accepte pas de devoir stationner sa voiture à plus de quelques dizaines de mètres de son domicile. Interdisons le stationnement devant chez lui et il pétitionnera, fera un sitting devant la mairie, déchirera sa carte d'électeur ou s'opposera au maire. De la même façon que certains nobles s'étaient appropriés les pâtures



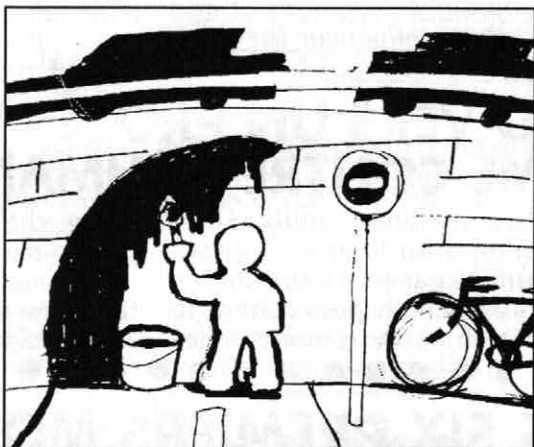
communales, les automobilistes se sont souvent appropriés une partie de l'espace public. Si la route ne suffit pas, ils occupent le trottoir, contraignent les poussettes à des gymkhanas hasardeux et dangereux et cloîtent définitivement le million de personnes handicapées à rester chez elles.

Pires que toutes, les autoroutes, rocadés ou voies rapides excluent

ostensiblement les autres usagers de leur espace et construisent un véritable "mur horizontal" au travers des petits chemins, et du réseau secondaire qui permettaient pourtant de nombreux déplacements de loisir ou de proximité.

**Alors, pour permettre aux voitures de bien rouler et de ne pas circuler, les routes interdisent aux autres usagers de se déplacer, au moins dans des conditions acceptables.**

J-P V



## POUR MIEUX CIRCULER EN VOITURE, IL FAUDRAIT DIMINUER LE NOMBRE DE ROUTES

Dans l'Heurovélo de décembre 98, nous avons fait état de l'amélioration des conditions de circulation engendrée par la fermeture du Pont de Londres.

Une bonne partie du trafic s'était évaporé dans les transports en commun, la marche, le vélo, le travail à domicile, l'utilisation d'autres itinéraires. La validité de cette thèse a pu être vérifiée cette année dans le Nord.

Le mardi 11 janvier, l'autoroute A 25 (Lille-Dunkerque) devait subir un chantier de plusieurs mois. Les voies avaient été rétrécies, la vitesse limitée, la DDE craignait le pire ! Elle avait d'ailleurs pris les devants en conseillant pour une fois aux automobi-

listes de prendre le train pendant la durée des travaux: la desserte SNCF s'était vue renforcée de mille places de plus chaque jour. Des panneaux incitaient très tôt à prendre un autre itinéraire. Le résultat fut que l'on a mieux roulé pendant les travaux qu'avant ou après !

Malheureusement l'inverse est également vrai: en créant de nouvelles routes, on invite à utiliser la voiture et l'axe se trouve très vite saturé.

**Parfois, l'augmentation de trafic n'est même pas nécessaire, le bouchon se trouve simplement déplacé.**

C'est ce que l'on observera sur la RN 41: les deux voies de cet axe rejoindront les deux voies de l'autoroute A 25... mais 2 + 2 ne donnent que trois voies sur le dernier tronçon de l'autoroute qui conduit jusqu'à Lille !

**Les Lillois qui se sont réjouis de la transformation de l'ancien périphérique en boulevard urbain déchantent déjà :**

la densité du trafic sur le nouveau périphérique est telle que les automobilistes empruntent le boulevard urbain qui est redevenu un "boulevard périphérique bis" ! Pour supprimer les bouchons, supprimons les routes au lieu d'en construire constamment de nouvelles.

J-P V

**L'heurOvélo nOuvO est arrivé !**  
Nouveau millénaire, nouveau format, on est passé de "A5" en "AA", qu'en pensez-vous ?

## RECOURS JURIDIQUES, L'AUTRE VOIE

Dans le dernier Heurovélo, nous faisons état des faibles résultats de nos recours juridiques devant le Tribunal administratif de Lille (échec de la procédure liée à la RN 41 et lenteurs dans le traitement des procès contre la CUDL).

Dans le dossier de la RN 41, nous avons initié une autre démarche en écrivant aux Présidents de la CUDL, des Conseils régionaux et général, au Ministre de l'Environnement, aux maires et aux ingénieurs responsables concernés pour leur indiquer que l'Association droit au vélo avait voté à l'unanimité lors de son conseil d'administration du jeudi 12 octobre 2000, la décision d'attaquer devant le tribunal pénal, les élus et les ingénieurs res-

ponsables en cas d'accident grave de circulation impliquant un piéton et un cycliste voulant traverser la RN 41 et imputable à un défaut d'aménagement (défaut de conception ou absence pure et simple de franchissement spécifique).

Nous avons précisé que notre recours devant le Tribunal Administratif de Lille avait validé le fait que "l'étude d'impact qui est jointe au dossier soumis à l'enquête publique ne comporte aucune analyse des effets directs ou indirects, temporaires et permanents du projet sur la sécurité des piétons."

Nous avons en effet constaté au cours de nos multiples réunions que les ingénieurs s'abritaient souvent derrière des problèmes de réglementation pour ne

rien faire (il est en effet plus sûr pour eux d'imposer un stop plutôt qu'un "cédez le passage" aux cyclistes ou d'interdire les contresens cyclables plutôt que de courir le risque d'un accident qui pourrait les mettre en cause). Nous nous efforçons par cette démarche de les placer devant leurs vraies responsabilités lorsqu'ils décident de ne rien faire. Après tout, lors d'accident récents, le régulateur du tunnel du Mont Blanc chargé de la gestion du trafic quoiqu'il soit aujourd'hui en retraite a été mis en examen pour "homicide involontaire." De même, le chauffeur du métro parisien accidenté le 30 août 2000 suite à un excès de vitesse est poursuivi pour "mise en danger d'autrui".



Nous avons procédé ainsi lors de ce même C.A. pour menacer de poursuivre pénale les aménageurs et les élus qui laissent des terre-plein centraux qui invitent les automobilistes à frôler dangereusement les cyclistes sur la route de Lezennes : Jean Dewavrin avait déjà envoyé plusieurs lettres recommandées à ce sujet qui n'ont toujours pas été suivies de réponse. **Il est quand même attendrissant de devoir attendre un accident pour pouvoir espérer voir évoluer la situation.**

J-P V

## Pour Après-Noël, j'ai trouvé pour vous

**Jusqu'à présent, j'entretenais avec TRONCHET des rapports ambigus. J'appréciais pas mal ses bandes dessinées, mais :**

il a fait habiter Raymond CALBUTH au 16, rue des Lilas, à Ronchin, et moi j'habite dans cette même ville, au 12, rue des Bleuets. Ce presque voisinage avec un peu ragoûtant Français très moyen me fait hérissier le poil. Pour qui vont passer les habitants de Ronchin, peuple si fier et si gracieux ? J'ai horreur de la « Vache qui rit » (Cf. les préférences souvent déclarées de mon presque voisin). Rien qu'à la pensée de ce triste fromage, mon palais se met en grève...

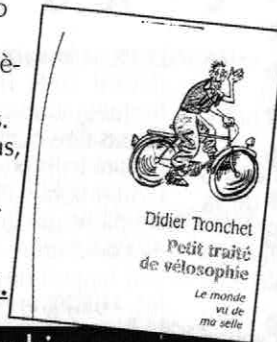
Mais depuis cet été, je m'incline, chapeau bas, et à son passage, je descends de bicyclette. Cet ex-chti, devenu parisien maintenant (nobody's perfect), mais qui n'a pas oublié ses racines, a sorti il y a peu un ouvrage remarquable dont on n'a pas encore assez parlé dans les chaumières.

(Mais que fait Pivot ? Il se laisse aller, je crois qu'il part bientôt... Je commence à réfléchir, si j'ai un peu de disponibilité...).

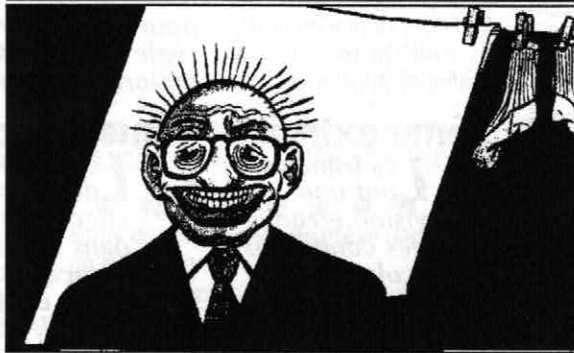
Ce cher TRONCHET a intitulé son ouvrage "Petit traité de vélosophie, le monde vu de ma selle", et il traite avec humour, brio et quasi exhaustivité du sujet du vélo en ville.

Rien que la première page vaut son pesant de pignons. Je n'en dis pas plus, je ne ferais pas aussi bien que lui. Bonne lecture à tous.

**Vincent MARAN.**



"Petit traité de vélosophie, le monde vu de ma selle" Plon 135p, 69 F



## JE FAIS DE LA POLITIQUE ! ET TOC ! ...

**Que cache ce néologisme digne d'un slogan publicitaire obscur ?**

JE FAIS DE LA POLITIQUE ! et toc ! ...

Je m'entraîne également à la bureaucratie, à la technocratie, trafic et consommation de drogue... Que de fardeaux, me direz-vous...

NON, ça n'est pas si terrible : après quelques semaines d'études à l'E.N.A (Ecole des Nouvelles Actions), j'ai décidé de faire du vélo dans ma ville adorée (entres autres décisions, d'ailleurs).

Ah, ça y est, je vous entend déjà : « mais de quel bord est-il ? gauche ou droite ? » Eh bien... je suis plutôt centriste, je ne prend pas de risques : je roule au milieu de la chaussée et je tourne parfois à droite, parfois à gauche.

Les « tourne-à-gauche » sont parfois périlleux, à cause des autodébitiles du peuple, mais c'est la démocratie... le progrès...

Si les populations décident de se « démocider » mutuellement, par explosions de moteurs interposées, que peut-on y faire ?

Prions, mon Père...

Alors, je me met à pratiquer la bureaucratie : j'écris, j'écris, j'écris... (parfois, je hurle...)

La technocratie ?

Le vélo, c'est très technique. Un cycle mal réglé ou huilé m'empêche de pédaler à la mesure de mes choix politiques (pas de freins = droit dans l'mur, ou, mauvaise direction = impossible de prendre du positif à droite ou à gauche).

Mais, bon sang, quel rendement !! Je suis très content de mes collègues technocrates, bien

meilleurs que ceux des automobilistes (et de leurs serveurs : « les politiciens », vous savez, ceux qu'on voit à la télé...).

Par contre, je ne laisse pas tout faire : les bicyclettes qu'ils nous fabriquent, je les complète, j'apprend à les réparer, à les transformer, à les adapter, je les trafique ( le vélo, chuis accroc...) Enfin bref, je ne laisse pas s'installer, une véritable technocratie (technotrafic ?).

**PLACE A LA DEMOCRATIE ! la vraie**  
(On peut rêver, non )

**OSONS JOUER LES POLITIENS DU QUOTIDIEN, LES BUREAUCRATES SANS CRAVATE ET LES TECHNOCRATES AUX MAINS SALES, NOUS N'EN SERONS QUE PLUS HUMAINS... PROPRES.**

Aux prochaines élections, je voterai pour moi et pour ceux qui voteront pour eux-mêmes.

Votez pour chacun de vous, pour la vie, VOTONS POUR NOUS,

Qui souhaitons encore rester des êtres humains.

**Xavier Verdun**

# dis papa

(Message d'un petit terrien de douze ans à son tonton sur la Terre)

Ah Tonton, sur Aldébaran 3, c'était beaucoup plus rigolo qu'ici sur la Terre.

Hé oui, il y avait toutes sortes de technologies pour se déplacer, de moyens de transports si tu veux. Ni bruyants, comme les voitures et les camions : sur Aldébaran les voitures ne sont pas bruyantes. On leur a même rajouté un petit bruit pour n'être pas surpris par leur arrivée.

Ni polluantes : au contraire, elles utilisent l'air... comprimé et rejetent... de l'air.

Ni même dangereuses : les ordinateurs de bord contrôlent toutes les trajectoires.

Ah oui, Aldébaran 3, Tonton, le pied !

Et leur bicyclette oh la la... c'était, c'était... !!! Mais il n'y avait que cela sur Aldébaran 3 !

Tandis que là, Tonton, nous sommes rentrés sur Terre où ils n'utilisent pratiquement tous que le moteur à explosion. Ca sent rudement mauvais les gaz brûlés ! et puis... pour traverser la rue hein ! ! ! ...

Et papa qui n'arrête pas de répéter que son transmetteur supra lumineux est en panne et qu'il n'y peut rien. Le transmetteur supra lumineux c'est comme un ascenseur, sauf qu'au lieu de l'envoyer au quarantième étage de la tour, là, quand tu as appuyé sur le bouton, le temps de dire ouf, tu te retrouves sur une autre planète, dans une autre galaxie, sous un ciel étoilé différent et le jour avec un autre soleil que celui de la Terre, dans un autre ascenseur tout pareil à celui du départ.

J'en ai marre de la Terre moi Tonton. Tu as bien de la chance d'habiter la campagne ! Tiens, voilà papa qui arrive, devine ce que je vais lui demander : Dis papa ? Quand est-ce qu'on retourne sur Aldébaran 3 ?



**no Vantghem**

L'Ourson  
Bleu  
OCTOBRE  
2000



## LE PDU ET L'AUTOMOBILE CLUB

### L'analyse de l'Automobile-club sur le PDU est édifiante.

#### En voici un 1er extrait :

« **Bien entendu, ceci n'enlève rien à la nécessité de promouvoir des transports en commun efficaces et attrayants. Mais, en province, ceux-ci continueront essentiellement à servir à ceux - jeunes, femmes, personnes âgées - qui n'ont pas la possibilité d'avoir recours à l'automobile, et dont il faut bien constater que, dans notre société, ils sont minoritaires et le seront de plus en plus.** »

J'avoue avoir du mal à en comprendre le sens. Les usagers sont clairement identifiés: jeunes, femmes, personnes âgées qui ne peuvent avoir recours à l'automobile. Ces usagers

captifs seront, selon l'Automobile-club, de moins en moins nombreux.

Moins de jeunes ? Certes il y a une baisse de la natalité. L'Automobile-club, pour accentuer ce phénomène ira-t-il jusqu'à lancer des campagnes de contraception ou prônera-t-il le permis auto dès 14 ans ?

Moins de femmes ? Célibataires masculins, dépêchez vous de trouver l'âme sœur !

Moins de personnes âgées ? Ca y est, l'Automobile-club a inventé la pilule anti-vieillesse ! Pour tous renseignements, contactez-le. Plus de problèmes de caisse de retraites. Par contre les chômeurs devront patienter.

Plus sérieusement pourquoi faudrait-il, en province, promouvoir un transport à des usagers captifs dont le nombre est condamné à diminuer ?

Comment feront les personnes âgées qui n'auront plus les capacités physiques ou financières pour utiliser une auto ? De quelle autonomie disposeront les jeunes avant 18 ans et les autres "sans-permis" ? Les trans-

ports en commun, devant cette baisse de fréquentation, ne vont-ils pas être contraints de réduire leurs prestations ? L'Automobile-club est-il solidaire des transports en commun ?

Son rapport ne cesse de les dénigrer. Faisant l'objet d'un petit chapitre, le vélo n'est pas mieux considéré. Quant aux piétons, (plus de 20% des déplacements), ils ont juste droit à quelques allusions.

#### 2ème extrait :

« **Les français ont une vision erronée des conditions de circulation. Ils estiment ainsi que 49% de ceux qui travaillent quotidiennement en voiture rencontrent habituellement beaucoup d'encombrement alors que le pourcentage réel est de 7% soit 7 fois moins.** »

#### 3ème extrait :

« **Il serait illusoire de penser pouvoir changer à court terme l'opi-**

**nion dans un domaine où les idées sont profondément ancrées et où par nature, seules les informations négatives, les encombrements, sont quotidiennement portées à la connaissance du public alors que l'absence d'encombrement est pourtant la règle très majoritaire** »

#### 4ème extrait :

« **Les enquêtes de transport effectuées dans toutes les villes françaises ne mettent en évidence aucune dégradation passée des conditions de circulation. Bien au contraire la vitesse moyenne de porte à porte des déplacements est passée de 29 à 35 km/h entre 82 et 94 et la durée moyenne de ceux-ci n'a pratiquement pas varié : 16 minutes. La congestion a donc objectivement diminué.** »

Ci-après une indication donnée lors d'une émission télévisée E=M6 : **"En 7 ans les embouteillages routiers ont augmenté de 166 %.**

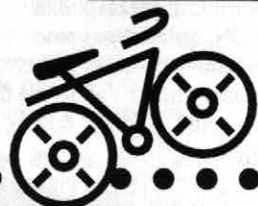
Vous l'avez bien compris ce rapport fait l'apologie de la voiture, se basant essentiellement sur le gain de temps qu'elle procure à ses utilisateurs (quand ils ne sont pas coincés dans les bouchons). Les nuisances qu'elle engendre ont été éludées.

Pollutions, "gaz" pillage de ressources énergétiques non renouvelables, victimes des accidents, encombrements, insécurité et détours qu'elle génère pour les usagers vulnérables, etc....

En conséquence il ne serait pas étonnant qu'à l'avenir, le slogan de l'Automobile-club soit :

**"ROULE EN VOITURE OU JE T'ECRASE"**

Jean Dewavrin



## FORMATION À LA PRATIQUE DU VÉLO DANS LES ÉCOLES

Vous souhaitez sensibiliser à la pratique du vélo dans votre école ?

L'ADAV se tient à votre disposition.

Enseignants, parents d'élèves, animateurs de centres aérés, demandez-nous d'intervenir pour réaliser une animation incluant théorie, pratique et sortie sur le terrain. Une sensibilisation à partir d'exemples concrets suivie d'un test d'habileté et d'une sortie doivent permettre à vos enfants d'appréhender la circulation à vélo

avec un maximum de sécurité.

L'ADAV peut aussi aider et encadrer les parents d'élèves pour la mise en place d'un ramassage scolaire à vélo par une définition précise et un suivi sur le terrain du projet. N'hésitez pas à nous contacter au :

**03 20 86 17 25**



**Vous n'êtes pas satisfait (e) des conditions de stationnement de votre bicyclette sur votre lieu de travail ou dans votre immeuble.**

Vous vous êtes peut-être même aperçu que vos collègues ou vos voisins étaient confrontés aux mêmes difficultés.

Alors, si vous pensez que le gestionnaire du bâtiment où vous travaillez / habitez pourrait être favorable à la réalisation d'un parc ou local

à vélo, n'hésitez pas à le mettre en contact avec l'ADAV. Nous pouvons participer à la mise en place des matériels et au suivi du dispositif.

N'hésitez pas à nous contacter au :

**03 20 86 17 25**

Le vélo dans l'entreprise.

**Julien**

LES VÉLOCISTES CI-DESSOUS OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION DROIT AU VÉLO

(sur présentation de la carte de l'année).

**Cycles FALLET**

4 bis, av. Robert Schumann  
59 370 MONS-EN-BAROEUL  
Tél : 03.20.04.47.01

Remise

**Cycles Peugeot LECOLIER**

64, rue Gambetta - 59000 LILLE  
tél. : 03.20.54.83.39

10% sur achat de vélo  
10% sur les pièces (hors promotion)

**Cycles et Motos Neufs-Occasions Alain PEUCELLE**

22, boulevard Clemenceau  
59 700 MARCQ-EN-BAROEUL  
tél. : 03.20.55.84.8

6% sur achat de vélo  
10% sur les pièces (hors promotion)

**Cycles-cyclos-scooters Peugeot-MBK Michel WIC-QUART**

12, rue A. Bailly -  
59700 MARCQ-EN-BAROEUL  
tél. : 03.20.98.32.40

Remise

**LAMBERSART Cycles**

11, rue du Bourg  
59 130 LAMBERSART  
tél. 03 20 93 99 38

10% sur achat de vélo  
10% sur les pièces (hors promotion)

**VANDERDONCKT**

58, rue du maréchal FOCH  
59 120 LOOS  
tél : 03.20.07.40.38

10% accessoires  
5% sur les vélos (hors promotion)

**VANDERDONCKT FONTAINE**

**Cycles Peugeot**  
1 et 3 rue Roger Salengro  
59260 HELLEMES  
tél : 03.20.56.52.66

10% sur les accessoires  
5% sur les vélos (hors promotion)

**Laurent KOZIEL**

44, rue du Faubourg de Béthune  
59000 LILLE tél : 03.20.44.80.44

10% sur les accessoires  
5% sur les vélos (hors promotion)

**Cycles BONDUE**

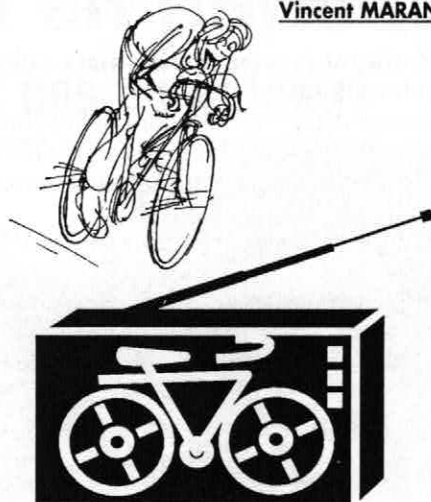
3, rue du Général Sarraïl  
59100 Roubaix  
tél : 03 20 73 62 16

10% sur accessoires et vélos

**JOURNÉE SANS VOITURES**

- Bonne nouvelle pour les cyclistes lillois : pour la journée sans voitures, les bandes cyclables sont interdites au stationnement des voitures.
- Sauf si leurs chauffeurs estiment que l'endroit leur plaît pour cela.

Vincent MARAN



Sur cette même station, Denis Astagneau avait demandé au Président de Michelin de donner son avis sur la journée sans voitures... autant demander à un armurier ce qu'il pense de l'interdiction de la vente d'armes !

Celui-ci, qui doit trouver ridiculement insignifiant un pneu de vélo au regard d'un pneu de voiture (surtout s'il s'agit d'un 4 x 4) ne nous a pas surpris en déclarant que la journée sans voitures montrait avant tout à quel point les gens étaient attachés à leur auto !

JPV

vants des problèmes de grève dans les transports en commun ? »

Fin de l'information. Mais pas de ma stupeur. Je me suis penché vers mon poste, et j'ai presque hurlé :

« *Quoi, c'est tout ce que tu trouves à dire ?* »

Silence radio. Au moins sur ce sujet. Je suis retombé sur mon siège de bureau, heureusement pourvu d'une suspension pneumatique qui permet à ma colonne vertébrale d'éviter, en bonne partie, les brusques sursauts de mon humeur... Et bien, ce n'est pas encore gagné, il ne lui est même pas venu à l'idée que l'avenir, «pour tout cela» était peut-être davantage à regarder du côté de la petite reine. Les chiffres pourtant parlaient d'eux-mêmes !

A-t-elle fait ses études de journalisme à Lille ? Auquel cas, elle a dû subir infiniment plus les influences municipales que celles qui peuvent provenir de la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Dommage.

Vincent MARAN

**MAMAN LES P'TITS BATEAUX...**

« Maman les p'tits bateaux qui vont sur l'eau ont-ils des roues ?

Mais oui mon grand nigaud s'ils n'en avaient pas comment ils rouleraient... »

Je me souviens encore de la musique, mais plus tout à fait des paroles, surtout après une (ou deux ?) bière bue en Zélande par un beau jour de printemps.

En tout cas, ce que je peux vous dire, c'est qu'il roulait bien ce petit bateau, et pas seulement dans la houle !

Faut dire qu'il en avait de



la chance, c'était dans un pays béni où on sait ce que c'est que de mettre à la disposition des braves gens de jolies et sûres pistes cyclables... Alors ça donne des idées, tout est possible. Au bout des chaussées, la plage.

Vincent MARAN

**Week end Vélo**

La Région Nord-Pas de Calais et la SNCF viennent de créer une formule intéressante pour le week-end : en achetant une carte «Grand TER» à 50 F, vous payez votre billet sur le réseau TER à 50 % de son prix, le deuxième accompagnant paye aussi son billet 50% et le troisième, le quatrième et le cinquième (pas plus !) ne payent plus que 1 F le billet.

Rappelons que les vélos sont admis gratuits dans la plupart des TER. Un bémol, les horaires du samedi et du dimanche sont abracadabrantesques ! Mais c'est quand même sympa, merci Michel.

Yves MAERTEN

**POUR CEUX QUI ONT QUELQUE CHOSE ENTRE LES OREILLES...**

J'ai écouté pour vous France Inter au lendemain de la dernière journée sans autos. Et j'ai été consterné de ce que mes pauvres oreilles m'ont fait parvenir ! Ca commençait pourtant bien, c'était une journaliste qui officiait. Je me suis dit :

« *Tiens, vue par une femme, cette actualité-là, ce sera tout bon pour le vélo* ». Donc, je dresse l'oreille. Les faits tout d'abord (soyons toujours attentifs à la réalité des faits en priorité) :

- à Paris, doublement de la circulation à vélo ;
- 15 % de fréquentation en plus des transports en communs.

Les chiffres sont déjà pas mal intéressants et auraient mérités quelques développements pertinents. Patastras, le commentaire partit dans une tout autre direction :

« *Quel avenir pour tout cela, sachant qu'on annonce pour les jours sui-*

• **Jeudi 18 janvier : Conseil d'Administration**

Les CA ont généralement lieu les 2ième jeudi de chaque mois et vous êtes tous(tes) les bienvenus. 18h30 à la MNE.

• **Samedi 13 janvier : manifestation «le trottoir d'en face»**

En partenariat avec l'APU Moulins. Action de sensibilisation des habitants à la vitesse en ville et aux avantages des zones 30. Différentes animations seront proposées.

Rendez-vous le matin place Vanhoenacker, à Lille.

• **Samedi 27 janvier : Assemblée Générale**

A la MNE, à partir de 17 heures.

• **Courant janvier février mars : chantiers cyclomobiles**

Manifest'ation qui résoudra définitivement le problème de quelques bordures si pénibles pour nos jantes. Lille, rendez-vous un samedi matin à la MNE.

• **Un lundi sur 2 : réunion du GrAV (Groupe Action Vélo)**

Choix et préparation des manifest'ations de l'ADAV.

Une manif', ça s'imagine et ça se prépare.

La vélorution ? C'est ici, entrez sans frapper.

A la MNE, à partir de 18h30.

Les articles pour le prochain **heurOvéLO** doivent nous parvenir avant le 11 mars 2001

## ILS ONT UN PETIT VÉLO DANS LA TÊTE, C'EST GrAV !

On savait déjà que le ridicule ne tuait pas en politique. Pierre MAUROY, maire de Lille, président de Lille Métropole Communauté Urbaine, et donc théoriquement tuteur direct de Transpole, nous en aura offert une nouvelle illustration lors de la venue à Lille du Premier Ministre, Lionel JOSPIN.

A cette occasion, l'inauguration de la dernière tranche de la ligne 2 du métro, il lui offrait un superbe VTT. Las ! Peu de temps après, le premier ministre se voyait remettre des mains d'un militant du

GrAV, le tout nouveau Groupe Action Vélo de l'ADAV, une lettre lui expliquant que les vélos étaient, sous peine d'une forte amende, strictement interdits dans les métros et les tramways lillois ! Et ce même aux heures creuses, y compris le dimanche. Copie de cette lettre envoyée aux pouvoirs publics intéressés, Transpole condescendait à nous faire savoir que la question allait être enfin étudiée. On verra bien... Quoi qu'il en soit, le GrAV, né de la lassitude puis de la colère devant l'inertie des pouvoirs publics, sera vigilant et continuera à porter le fer dans la plaie.

Le GrAV a été présent le samedi 16 décembre à l'angle de la rue Solférino et de la rue Gambetta à Lille pour exiger que le contre-

sens de la rue Solférino soit prolongé au moins jusqu'à la rue Gambetta.

Il sera aussi au côté des militants de l'Atelier Populaire d'Urbanisme (APU) de Lille Moulins pour demander la mise en zone 30 de la rue d'Arras le samedi 13 janvier 2001.

Venez nous rejoindre pour que le vélo ait enfin une vraie place dans la ville et pas seulement dans les discours de propagande électorale et les pages des magazines municipaux !

**Géry BAUDUIN**

*PS: Le 8 décembre dernier, une jeune femme à vélo qui roulait sur une bande cyclable en direction du boulevard Hoover à Lille a été massacrée par un camion.*

*C'est d'abord pour éviter ça qu'on se bat.*

## Journal dérailleur l'heurOvéLO

- L'heurOvéLO, journal dérailleur, est
- édité par l'AssOciatiOn Droit Au VéLO, (ADAV),
- 23, rue Gosselet, 59800 Lille.
- tél : 0 320 861 725
- fax : 0 320 861 556
- E-mail : [adaville@nordnet.fr](mailto:adaville@nordnet.fr)
- Permanences : mercredi de 16 à 18 h
- Le numérO : 10€ (1,56 eurOs), gratuit
- pour les adhérents.
- Toute suggestion est la bienvenue.
- Directrice de la publication :
- Véronique FAFEUR
- Rédacteur en chef :
- Jean-Pierre Verhille
- Ont contribué à ce numéRO : Géry Bauduin, Daniel Besson, Julien, Jean Dewavrin, Véronique Fafeur, JeF, Yves Maerten, Vincent Maran, Michel, Bruno Vantingham, Xavier Verdun,
- Imprimé par nos soins.
- Tirage : 500 exemplaires